



HAL
open science

L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants. Introduction

Nathalie Duclos

► **To cite this version:**

Nathalie Duclos. L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants. Introduction. Duclos Nathalie. L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants, Karthala, pp.11-38, 2010, Recherches internationales, 978-2-8111-0347-7. halshs-00835130

HAL Id: halshs-00835130

<https://shs.hal.science/halshs-00835130>

Submitted on 5 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Nathalie DUCLOS

L'objectif de cet ouvrage est d'aborder une question assez peu présente dans la science politique française et francophone alors qu'elle relève d'une tradition déjà bien établie dans les pays anglo-saxons. Il s'agit, dans une perspective comparative mais aussi pluridisciplinaire, d'interroger les périodes post-conflit qui s'ouvrent par la conclusion d'un cessez-le-feu, d'un armistice ou la signature d'un plan de paix en se penchant sur les trajectoires d'acteurs essentiels de ce conflit, à savoir les anciens combattants – conscrits appelés sous les drapeaux, mobilisés volontaires dans un mouvement de lutte armée ou encore combattants enrôlés de force dans un groupe armé –, afin d'analyser leur « contribution » au processus de pacification en cours. La situation des anciens combattants après-guerre est susceptible de faciliter ou, au contraire, de contrarier la transition de la guerre à la paix. Il s'agira de s'interroger sur leur influence sur le processus de normalisation.

Dans le cas des sorties de conflits intraétatiques, le devenir des anciens combattants relève d'une problématique centrale de la science politique : l'État ayant subi un conflit en son sein est en effet confronté à l'enjeu essentiel de la (re)monopolisation de la violence physique légitime. S'ouvre donc une période dite de « transition sécuritaire », au cours de laquelle les institutions (re)créées sont censées assurer le passage d'une situation de

violences diffuses à une phase où l'État parvient à nouveau à revendiquer avec succès son monopole de la coercition. Dans toutes les sorties de conflits, le devenir des anciens combattants pose une autre série de problèmes, liée à l'enjeu de leur retour à la vie civile et des incidences de celui-ci sur la vie sociale et politique. Dans quelle mesure et à quelles conditions se produit effectivement une démobilisation des anciens combattants ? Outre la remise des armes, l'enjeu est aussi celui de leur réintégration. Comment celle-ci s'opère-t-elle, quelles en sont les différentes trajectoires possibles et quels sont les effets de leur retour sur les plans sociologique et politique ?

Les cas de remobilisation armée apparaissent comme les situations les plus évidentes d'échec de ce processus et d'obstacles à la paix. Pourtant, la réflexion portera davantage sur les cas, plus fréquents, de réussite apparente des programmes de démobilisation. En effet, si ces programmes permettent à l'État d'assurer à nouveau la sécurité sur son territoire, ils ne garantissent en rien que les expériences de retour à la vie civile d'anciens combattants ne soient à l'origine d'une déstabilisation des sociétés.

Ces questions, qui ressortissent de différents niveaux d'analyse – *macro* (État, politiques publiques nationales et internationales), *meso* (organisations sociales et politiques) et *micro* (individu) –, ont jusqu'à présent été relativement délaissées.

Notre parti pris est de décroïsonner les analyses d'auteurs travaillant sur des sorties de conflits intraétatiques et celles portant plutôt sur des conflits interétatiques, en partant du postulat que les enjeux y sont similaires. La distinction intra/inter ne nous paraît pas opérante dans la mesure où ce qui importe est la sortie du conflit, quel que soit l'espace où elle prend place (ou non). Il s'agira aussi de confronter les points de vue d'historiens travaillant sur des conflits anciens aux analyses portant sur des conflits récents, dans l'objectif de relativiser également la pertinence des analyses en termes de « guerres nouvelles ». Enfin, nous voudrions transcender une dichotomie disciplinaire qui nous semble artificielle, celle entre relations internationales et sociologie politique, et tenter de confronter les approches des politistes à celles des historiens. Jusqu'alors,

leurs réflexions se sont en effet développées de façon parallèle sans suffisamment se croiser.

Sur notre sujet, en effet, deux traditions d'analyse se sont déjà solidement constituées : autour des travaux de science politique analysant les sorties de conflits contemporains, tout d'abord, ou encore autour des travaux d'historiens, en particulier ceux relevant de l'histoire sociale, qui portent sur les deux guerres mondiales. Nous voudrions nous essayer ici à une rapide recension des thèmes et problématiques caractérisant ces travaux, sans supposer, bien évidemment, une quelconque homogénéité de ces approches. L'exercice est difficile, tant il semble impossible, dans le format court d'une introduction, de rendre justice à tous les auteurs et de conserver la finesse de leurs analyses. Nous relèverons ensuite un certain nombre d'interrogations communes à partir desquelles il semble possible d'établir un programme de recherche renouvelé sur les anciens combattants dans les sorties de conflits armés.

Pour l'organisation d'un dialogue historiens/politistes

La première série de travaux est conduite soit par des spécialistes d'aires culturelles, soit par des spécialistes de relations internationales, soit, plus récemment, par des politistes qui, armés des outils de la sociologie politique, s'intéressent à des enjeux relevant habituellement de la sphère de l'international¹. Les conflits étudiés étant de nature intraétatique, nombre de ces travaux s'interrogent, à la suite de Max Weber, sur la capacité de l'État à revendiquer (à nouveau ?) avec succès le monopole de la violence physique légitime. On y souligne alors combien les États où prennent place ces conflits sont contestés dans leurs

1. Dans cette recension, nous inclurons parfois, sans doute abusivement, quelques publications relevant, sur le plan institutionnel, d'autres disciplines que la science politique *stricto sensu* : sociologie, anthropologie notamment, sur la base d'une conception élargie de la science politique, entendue comme sciences sociales du politique.

fonctions régaliennes par des groupes challengers ou séparatistes, qui conduisent parfois à leur écroulement (*collapsed states*²). Selon cette approche, lorsqu'un conflit semble prendre fin, l'enjeu essentiel consiste à désarmer ces combattants qui appartiennent le plus souvent à des groupes irréguliers, de les reconverter et de les amener à retourner à la vie civile, afin qu'ils cessent de défier l'État. D'où l'intérêt pour les politiques mises en place à l'endroit des combattants et destinées à la normalisation de la situation d'après-guerre, dites politiques de DDR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration). Outre leur dimension purement militaire de récupération des armes et de démobilisation des anciens combattants, les politiques de DDR reposent souvent sur la reconstitution d'une armée, voire d'une police³, en intégrant les anciens rebelles, contribuant ainsi à une réforme en profondeur de l'État. Il s'agit dès lors de susciter de nouvelles loyautés envers les institutions étatiques et de cimenter ainsi la légitimité de l'État (re)naissant. La mise en place d'une dynamique de *civilianisation*, entendue par Mats Berdal⁴ comme le retour définitif à la vie civile, est généralement vue comme une étape essentielle de normalisation de la vie politique. Ces politiques de DDR prennent place de plus en plus souvent sous les auspices d'organisations multilatérales, en particulier l'ONU et deux de ses agences, la Banque mondiale et le Pnud, qui tendent à reconduire d'un pays à l'autre les mêmes recettes⁵. Les enjeux de ces programmes de DDR se révèlent nombreux. Beaucoup de travaux soulignent ainsi la nécessité d'accorder autant d'importance au R des DDR (c'est-

2. I. W. Zartman (ed.), *Collapsed States. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder (Co.), Lynne Rienner Pub., 1995.

3. On parle alors de réforme du secteur de la sécurité. Celle-ci repose notamment sur un reformatage des forces de coercition, ce qui suppose le plus souvent une réduction des effectifs des armées, mais aussi, parfois, sur le reversement d'anciens combattants dans l'armée ou la police. À propos de l'action des Nations unies au Kosovo dans ce domaine, voir N. Duclos, *Le Kosovo Police Service, facteur de consolidation de la paix au Kosovo ?*, Paris, IHESI, 2003.

4. M. R. Berdal, *Disarmament and Demobilization after Civil Wars. Arms, Soldiers and the Termination of Armed Conflicts*, Oxford, Oxford University Press, 1996, pp. 45 et suiv.

5. B. Pouligny, *Les anciens combattants d'aujourd'hui : désarmement, démobilisation et réintégration*, Paris, CERI, SGDN, PESI, 2004, pp. 43 et suiv.

à-dire au processus à plus long terme de réintégration des anciens combattants) qu'aux deux phases précédentes de désarmement et de démobilisation, afin de s'inscrire dans une perspective de paix durable et de ne pas viser seulement une « paix négative⁶ » de laquelle renaît le plus souvent un conflit armé. S'agissant de l'Afrique, Kees Kingma souligne que la réintégration s'inscrit dans « un processus plus large de réconciliation, de construction de la nation et de renforcement de la société civile⁷ », et qu'il y a urgence à mieux lier les enjeux de développement à ceux de DDR⁸. Le processus de réintégration apparaît donc particulièrement complexe, parce que relevant à la fois d'enjeux de développement socio-économique et de sécurité⁹. Pour la plupart des auteurs, trouver une solution satisfaisante pour les ex-combattants, dont l'acceptation de la paix constitue une clé du succès, sans pour autant donner une prime à ceux qui ont fait usage des armes et nier les attentes de justice des victimes¹⁰, relève de la gageure. Plusieurs auteurs soulignent l'erreur qui a consisté à envisager le DDR comme un programme de nature étroitement technique : on a ainsi omis d'en intégrer la dimension fondamentalement politique¹¹. Mais

6. Voir, à propos du Mozambique, C. Alden, « Making old soldiers fade away : lessons from the reintegration of demobilized soldiers in Mozambique », *Security Dialogue*, 33 (3), septembre 2002, pp. 349 et suiv., ou encore J. Mc Mullin, « Reintegration of combatants : were the rights lessons learned in Mozambique ? », *International Peacekeeping*, 11 (4), 2004, pp. 625-643.

7. K. Kingma, « Demobilization of combatants after civil wars in Africa and their reintegration into civilian life », *Policy Sciences*, 30 (3), août 1997, p. 154.

8. K. Kingma (ed.), *Demobilization in Sub-Saharan Africa. The Development and Security Impacts*, Bonn, BICC, 2000, pp. 4 et suiv.

9. International Peace Academy, *A Framework for Lasting Disarmament, Demobilization and Reintegration of Former Combatants in Crisis Situations*, 2002, pp. 2 et suiv. Les auteurs ajoutent que l'appréhension de la réintégration se heurte qui plus est à une difficulté méthodologique, parce qu'il est difficile de l'évaluer quantitativement.

10. Attentes auxquelles la justice internationale s'efforce de répondre, selon E. Claverie, « Les victimes saisies par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », in S. Lefranc (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Paris, Michel Houdiard, 2006, pp. 152 et suiv.

11. M. R. Berdal, *Disarmament and Demobilization after Civil Wars...*, *op. cit.*, p. 5 ; R. Marchal et C. Messiant, *Les chemins de la guerre et de la paix : fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 1997, pp. 7 et suiv.

les obstacles à la normalisation sont nombreux, obstacles qui ont souvent à voir avec la nature des conflits contemporains, qualifiés par d'aucuns de *guerres nouvelles*¹². Il s'agit, pour certains, de la faiblesse de l'État lui-même, qui se montre incapable d'assurer son rôle de régulation sur l'ensemble du territoire (*failed states*¹³), ou encore du caractère perturbateur de certains acteurs, les *spoilers*, *i.e* ceux qui « croient que la paix émergeant de négociations menace leur pouvoir, leurs visions du monde et intérêts et qui utilisent la violence pour saboter les tentatives de paix¹⁴ » ; aussi trouvent-ils plus d'avantages à poursuivre la guerre qu'à y mettre un terme. Selon certains auteurs, les motifs des rebelles seraient principalement de l'ordre de l'avidité et non de la doléance (éventuellement légitime), leur combat pouvant être assimilé à de la prédation, à une forme de criminalité organisée, puisqu'il est déterminé par la poursuite d'intérêts étroitement économiques¹⁵. De plus, la période post-guerre froide a permis une dissémination des armes et munitions qui facilite la poursuite des combats pour les acteurs de ces « conflits de basse intensité ». Les difficultés de la normalisation semblent parfois tenir aussi aux conditions dans lesquelles la guerre a pris fin. Trois types de cas sont généralement distingués : celui de l'accord politique entre les parties belligérantes, celui de la victoire d'une partie et celui d'une paix imposée par une intervention extérieure¹⁶. Certaines analyses considèrent que la victoire d'une des parties belligé-

12. M. Kaldor, *New and old Wars : Organized Violence in a Global Era*, Stanford, Stanford University Press, 1999 (rééd. 2006) ; H. Münkler, *Les guerres nouvelles*, Paris, Éditions Alvik, 2003.

13. K. Holsti, *The State, War, and the State of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

14. S. J. Stedman, « Spoiler problems in peace processes », *International Security*, 22 (2), 1997, p. 5.

15. P. Collier, *Economic Causes of Civil Conflicts and their Implications for Policy*, Banque mondiale, 15 juin 2000 ; M. Berdal et D. Malone, *Greed and Grievance, Economic Agendas of Civil Wars*, Boulder, Lynne Rienner, 2000. Pour une critique, voir R. Marchal et C. Messiant, « De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, pp. 58-69.

16. M. R. Berdal, *Disarmament and Demobilization after Civil Wars...*, *op. cit.*, pp. 6 et suiv.

rantes crée un contexte facilitateur pour la paix, tandis que, dans le premier cas, le problème du « dilemme de sécurité » se pose avec le plus d'intensité. Dans certains travaux, au-delà d'une paix par le haut, la question de la réconciliation des anciens adversaires apparaît centrale¹⁷, ce qui pose la question du rôle de la justice dans ces contextes d'après-guerre et de la place accordée aux victimes de ces conflits armés. Certaines politiques internationales tentent de contribuer à la réconciliation, notamment à partir de la mise sur pied de nouvelles institutions (*state building*¹⁸), surtout dans le secteur de la sécurité, voire d'un nouveau contrat social (*nation building*).

Les travaux d'historiens, quant à eux, se concentrent essentiellement sur les deux conflits mondiaux. Il s'agit cette fois de guerres interétatiques à la suite desquelles s'est surtout posé le problème de la démobilisation de millions de conscrits et de leur retour à la vie civile dans leurs pays respectifs. La guerre d'Algérie commence elle aussi à faire l'objet de leur attention¹⁹. Dans le sillage de l'ouvrage de George Lachmann Mosse établissant une passerelle entre la Première Guerre mondiale et la genèse du nazisme en Allemagne dans les années 1930²⁰, certains historiens se sont interrogés sur les effets de *brutalisation* ou

17. S. Lefranc (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, op. cit. ; G. Mink et L. Neumayer (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, 2007.

18. Sur ce sujet, voir K. Hill Hawk, *Constructing the Stable State. Goals for Intervention and Peacebuilding*, Londres, Westport, Connecticut, Praeger Publishers, 2002 ; B. Pouligny et R. Pouyé, « Le *state-building* au secours de la sécurité internationale ? », *RAMSES 2004*, IFRI, pp. 51 et suiv. ; R. Paris, *At War's End : Building-Peace after Civil Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; F. Fukuyama, *State building : gouvernance et ordre du monde au XXI^e siècle*, Paris, La Table ronde, 2005.

19. R. Branche, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », in B. Cabanes et G. Piketty (dir.), « Sorties de guerre au XXI^e siècle », *Histoire@politique*, n° 3, novembre-décembre 2007 ; R. Branche, « Clémentines et bifteck ou le retour d'un appelé d'Algérie dans sa famille », in B. Cabanes et G. Piketty (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009.

20. G. L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999, trad. de *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, Oxford, Oxford University Press, 1990.

d'*ensauvagement*²¹ des sociétés induits par la guerre. Mosse définit la brutalisation comme une « poursuite, dans la paix, des attitudes agressives de la guerre », qui « accentua l'indifférence à l'égard de la vie humaine²² ». La brutalisation s'explique par un « état d'esprit issu de la guerre et de son acceptation ». Il analyse le phénomène comme suit : « Cette brutalité politique qui se dessina à partir de 1918 devait redonner aux hommes leur énergie combative, les pousser à se battre sauvagement contre les ennemis politiques, engourdir leur sensibilité face à la cruauté et la mort d'êtres chers. » Signe du processus en cours de brutalisation, en Allemagne, la « violence envahit toute la scène politique » après-guerre, le « lexique [de la guerre] était toujours en vigueur ainsi que la volonté d'anéantir totalement l'adversaire – à cette différence près qu'il n'était plus étranger mais intérieur²³ ». Un des facteurs favorisant la brutalisation est la déréalisation de la guerre à partir de la construction d'un « mythe de la guerre » par lequel « la guerre fut sacralisée mais, en même temps, [...] fit l'objet d'une entreprise de banalisation²⁴ », à partir notamment de la multiplication de représentations « aseptis[a]nt la mort²⁵ » : dans la littérature ou le cinéma, sur les objets de tous les jours, les jouets, les cartes postales, les cimetières militaires et monuments aux morts. Cette brutalisation est le produit, après-guerre, de la *culture de guerre* qui s'est mise en place pendant le conflit, laquelle consiste en une polarisation des représentations reposant sur une vision particulièrement négative de l'ennemi (diabolisation, animalisation, déshumanisation, etc.) et une magnification de son propre camp (héroïsation, idéalisation de sa nation, sens du sacrifice, etc.).

21. La notion de *brutalization* a été traduite par le néologisme « brutalisation », auquel Annette Becker propose de substituer « ensauvagement », pour désigner « la banalisation et l'intériorisation de la violence de guerre qui permettent d'accepter durablement tous ses aspects, même les plus paroxysmiques, et de les réinvestir dans le champ politique de l'après-guerre ». Voir « Compte rendu de la traduction française du livre de Georges Mosse », *Annales*, n° 1, janvier-février 2000, p. 181.

22. G. L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme...*, *op. cit.*, p. 181.

23. *Ibid.*, pp. 181-182.

24. *Ibid.*, p. 12.

25. A. Becker, « Compte rendu de la traduction française du livre de Georges Mosse », art. cité, p. 181.

Cette culture de guerre constituerait un levier essentiel de la mobilisation guerrière : ainsi, par exemple, la connaissance, par les Français, des atrocités commises par les Allemands au cours de la Première Guerre mondiale a été un élément déterminant de leur diabolisation de l'ennemi pendant la Seconde Guerre mondiale²⁶. Après guerre, ces cultures de guerre perdurent souvent longtemps, la *démobilisation culturelle*, selon l'expression de John Horne, se produisant en effet rarement de façon concomitante aux armistices : « le processus de démobilisation, au lieu d'être une condition de la paix, en devient l'enjeu²⁷ ». Pour rendre compte de l'importance de ce phénomène dans le processus de pacification, l'auteur souligne que « le fond de la mobilisation pour la guerre s'opéra à un autre niveau [que militaire], celui des valeurs, des représentations, des imaginaires des populations concernées. Ceci implique que le rétablissement de la paix nécessitât une autre forme de démobilisation – celle des “cultures de guerre” qui avaient caractérisé la vie collective durant le conflit²⁸ ». Dans ce cadre, les rituels ou cérémonies commémoratives²⁹, bien que reposant essentiellement sur le symbolique, apparaissent d'une importance cruciale, en ce qu'ils témoignent de la reconnaissance officielle des sacrifices consentis par les combattants et faciliteraient, dès lors, la démobilisation culturelle³⁰. Ces commémorations constituent une étape favorisant (paradoxalement ?) la réconciliation des anciens belligérants en ce qu'elles répondent aux besoins de reconnaissance de ce qui est perçu par les anciens combattants comme un sacrifice majeur, eux qui ont « fait don » de leur vie et de leurs années de jeunesse.

26. J. Horne et A. Kramer, *German Atrocities*, New Haven et Londres, Yale UP, 2001.

27. J. Horne, *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, dossier 14-18 : « Aujourd'hui, Today, Heute », n° 5, Éditions Noésis, 2002, p. 46.

28. *Ibid.*, p. 45.

29. G. Piketty, « Économie morale de la reconnaissance. L'ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde Guerre mondiale », in B. Cabanes et G. Piketty (dir.), « Sorties de guerre au xx^e siècle », *Histoire@politique*, n° 3, novembre-décembre 2007.

30. J. Horne, *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, *op. cit.*, pp. 49 et suiv.

Ces deux approches se sont développées séparément, alors même qu'elles sont parfois traversées par des interrogations communes. L'objectif du présent ouvrage, qui rassemble des contributions d'historiens et de politistes, est d'organiser un dialogue entre elles, d'établir des passerelles entre ces deux traditions d'analyse, afin de fertiliser chaque champ de recherche. Arrêtons-nous un instant sur deux de ces interrogations communes.

Il y a tout d'abord la question des « *survivances* » de la guerre dans l'*après-guerre*. C'est le sens de la notion de brutalisation proposée par Mosse, qui suppose une transposition des registres de la guerre dans l'*après-guerre* (banalisation de la violence, indifférence pour la vie humaine), ou encore du concept de « *démobilisation culturelle* » soulignant que les schémas guerriers, notamment les représentations négatives de l'ennemi, peuvent être encore à l'œuvre longtemps après la fin de la démobilisation militaire. De leur côté, les politistes ou sociologues s'interrogent sur les « transformations des statuts sociaux³¹ » induites par la période de combat qui a précédé, ou encore sur les changements dans la construction des « catégories sociales et culturelles³² » : des catégories nouvelles apparaissent après la guerre qui sont le produit de la guerre, d'autres sont simplement transformées par elle. Autre incidence : les stratégies de légitimation reposent désormais sur des catégorisations morales. Les récits d'*après-guerre*, ainsi que le souligne Laetitia Bucaille³³, sont fortement structurés par le conflit qui a précédé et contribuent à une recomposition post-conflit sous-tendue par le conflit lui-même.

Autre point de convergence, une *reconsidération*, à la faveur d'une approche « par le bas » de la guerre, de ce qui constitue la frontière, la *limite entre la guerre et la paix*. Des sociabilités des temps de paix sont transposées en temps de guerre³⁴ ; la signa-

31. R. Marchal et C. Messiant, *Les chemins de la guerre...*, *op. cit.*, p. 8.

32. X. Bougarel, E. Helms et G. Duijzings, *The New Bosnian Mosaic. Identities, Memories and Moral Claims in a Post War Society*, Londres, Ashgate, 2007, p. 20 .

33. L. Bucaille (ed.), « Reshaping identities in post-conflict societies : ex-combatants, heroes and exiles », *International Social Science Journal*, 58 (189), septembre 2006, pp. 425-432.

34. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000 (rééd. 2003), p. 50.

ture d'un cessez-le-feu est rarement synonyme de fin immédiate et généralisée des combats (c'est même souvent une intensification des combats qui s'opère, ainsi que l'ont souligné nombre d'historiens à propos des première et deuxième guerres mondiales³⁵), les combattants sont souvent encore en possession d'armes, les situations sont variables d'un point à un autre du territoire. De même, soulignent certains anthropologues ou politistes, la situation de guerre a été envisagée de façon excessivement monolithique, comme une *rupture d'état* entre un avant et un après, un basculement vers une situation anormale, alors que la guerre laisse cours à des situations ordinaires, voire routinières, certes interrompues par des épisodes de violence, mais ne peut être appréhendée comme laissant prévaloir l'irrationalité ni comme étant un état de maladie (*disease*)³⁶.

Le mérite de ces approches est de rompre avec une vision erronée du post-conflit et des anciens combattants. L'après-guerre, les contextes de transition de la guerre à la paix sont généralement envisagés, de façon excessivement linéaire et inexorable, comme des *normalisations*, des périodes de retour à la situation *ex ante*. Selon une approche traditionnelle, la signature d'un accord de paix constituerait un tournant marqué essentiellement par le fait que les armes se taisent, que les militaires retournent à leurs casernes et que les autres acteurs (miliciens, paramilitaires, etc.) retrouvent leurs activités civiles antérieures. Dès lors, l'État ne serait plus contesté dans son monopole de la violence physique légitime et redeviendrait le seul acteur à employer le moyen de la contrainte. La paix se substituerait à la guerre.

En ce qui concerne les anciens combattants, les politiques de DDR envisagent le processus de civilianisation comme un retour à leur situation professionnelle et socio-économique antérieure. Cette approche néglige les transformations induites

35. J. Horne, *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre op. cit.*, 2002 ; B. Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004 ; B. Cabanes et G. Piketty (dir.), « Sorties de guerre au xx^e siècle », *Histoire@politique*, n° 3, novembre-décembre 2007.

36. P. Richards (ed.), *No Peace, No War. An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Athens, Ohio University Press, 2005, p. 3.

par l'expérience du combat, expérience évidemment variable selon la durée du conflit, sa nature (*i.e* conflit de basse intensité ou non ?), la nature de l'engagement dans le combat (contraint ou non ?), la durée de l'implication dans le combat, la position occupée par le combattant, etc. On peut repérer, chez les concepteurs de politiques de DDR, mais aussi chez les observateurs et acteurs, une *tentation de la page blanche* : tout se passe comme si l'on écrivait une nouvelle histoire sur une page blanche³⁷, comme si l'accord de paix effaçait toute trace du conflit armé qui a précédé.

À l'inverse, le présent ouvrage propose d'appréhender la période d'après-guerre, de transition de la guerre à la paix, en questionnant l'idée même d'*après-guerre* et de *transition* (au sens d'une certaine transitologie qui postule un passage à quelque chose de radicalement différent).

Jalons pour une approche renouvelée des anciens combattants dans les sorties de conflits armés

Ce volume a pour ambition de reconsidérer les périodes de transition en s'interrogeant sur les *continuités/discontinuités* à l'œuvre entre les deux périodes de guerre et d'« après-guerre ». Son objectif est de cerner dans quelle mesure le conflit passé a induit des transformations que nous distinguerons analytiquement comme étant soit de nature sociologique, soit de nature « culturelle » ou « cognitive ».

Il s'agit de réfléchir aux transformations de nature sociologique opérées par la guerre. Celle-ci *bouleverse les hiérarchies sociales qui lui préexistaient*. Le vétéran peut en sortir grandi, du fait de sa participation à la « libération » ou à la « défense victo-

37. Ce dont témoignent nombre de politiques de DDR, qui envisagent pour les combattants anciens agriculteurs un simple retour à la terre, faisant fi des compétences nouvellement acquises par les anciens combattants et de leur expérience de la guerre, qui les ont conduits à se différencier de ce groupe social et à ne plus s'identifier à lui. Voir C. Alden, « Making old soldiers fade away... », art. cité, p. 350.

rieuse » du territoire, ou, tout au contraire, se trouver discrédité pour sa présence dans une organisation ayant recouru à des méthodes jugées « barbares » et/ou ayant porté préjudice à des civils innocents³⁸. S'agissant du Pérou, Camille Boutron montre bien dans ce livre les « bénéfiques » d'une participation aux comités d'autodéfense, cet engagement ayant constitué un moyen d'accès à la citoyenneté et une promotion sociale pour des populations jusqu'alors reléguées socialement et politiquement (chapitre 3). Dès lors, celui qui est accueilli de retour du front n'est plus envisagé par les non-combattants de la même façon qu'avant la guerre. Auréolé de la victoire de son camp et de son supposé courage ou stigmatisé pour ses exactions, voire sa défaite, il doit composer avec les projections nouvelles de la société. Le retour à la vie civile des anciens combattants doit donc être envisagé de façon interactionniste, en ce que leur réintégration ne constitue pas seulement un flux du front vers l'arrière-front mais varie aussi en fonction de l'interaction qui se met en place au retour avec ceux qui n'ont pas combattu³⁹.

Après-guerre, les combattants disposent de ressources nouvelles ou transformées – ressources de leadership, de commandement et de discipline, de contrôle et d'administration d'un territoire, incarnation de figures valorisées (héroïsme, bravoure, patriotisme, etc.), réseaux constitués pendant la guerre... – qui leur permettent de reconstruire leurs positions d'une manière renouvelée par rapport à la période ayant précédé la guerre. Il est intéressant d'observer si et comment s'opèrent dans l'après-guerre un certain nombre de *transferts* de dispositions, de structures, d'organisations construites pendant la guerre. Dans quelle mesure les compétences acquises sont-elles réinvesties dans des activités d'après-guerre ? Ces nouvelles

38. Sur ce point, la mise en regard des approches historiens/politistes nous invite à prendre conscience de la forte valorisation de l'action combattante qui préside à beaucoup d'analyses des deux guerres mondiales, tandis qu'inversement les combattants contemporains sont le plus souvent envisagés avec suspicion : mû essentiellement par l'avidité, leur combat serait dénué des qualités d'héroïsme prêtées aux anciens combattants alliés des deux conflits mondiaux.

39. Sur cette question, voir B. Cabanes et G. Piketty (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, *op. cit.*

dispositions constituent-elles un tremplin pour une nouvelle carrière ? Dans son article, Sandrine Perrot analyse finement comment, en Ouganda, certains commandants de la LRA (Lord's Resistance Army) ont connu après-guerre une mobilité ascendante et incarné des figures de la réussite, en grande partie d'ailleurs parce que le gouvernement les instrumentalisa pour mettre fin à la rébellion armée (chapitre 8). On peut ainsi, régulièrement, faire le constat d'après-guerres différenciés pour les anciens combattants, certains épousant une trajectoire ascendante tandis que d'autres sont en mobilité descendante.

Sur un plan meso-sociologique, il faudrait également analyser de quelle façon les organisations de lutte armée ont pu constituer ensuite le socle d'une organisation politique participant au jeu politique démocratique, ainsi que David Garibay l'a montré pour plusieurs anciennes guérillas d'Amérique latine⁴⁰. Les exemples sont nombreux de partis politiques émanant de la lutte armée qui en adoptent notamment la structure hiérarchique⁴¹. Ou encore, dans quelle mesure les réseaux et structures d'une rébellion armée constituent-ils le support d'une organisation d'après-guerre orientée vers des activités économiques (plus ou moins occultes) : on observe parfois une reconversion de certains groupes combattants dans la criminalité organisée ainsi qu'une floraison d'offices de sécurité privée, fondées et animées par des anciens combattants.

Il y aurait également lieu de s'intéresser à d'éventuels phénomènes de *double transposition* de propriétés sociales : de l'avant-guerre à la guerre puis de la guerre à l'après-guerre⁴². Ainsi Samuel Tanner souligne-t-il, à propos des miliciens serbes, que certaines activités professionnelles (usage d'un couteau) ou de loisir (sport de combat) pratiquées avant-guerre

40. D. Garibay, *Des armes aux urnes : processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 2003.

41. Par exemple, le Premier ministre du Kosovo, Hachim Thaci, qui a déclaré l'indépendance de son pays le 17 février 2008, n'est autre que l'ancien dirigeant de l'ALK (Armée de libération du Kosovo) !

42. On rejoint là une proposition de N. Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, 53, décembre 2003, pp. 168 et suiv.

ont pu être réappropriées au cours de la guerre (chapitre 7). Richard Banégas montre quant à lui que, parmi les hommes ayant pris les armes en Côte d'Ivoire à partir de 2002 au sein des groupes d'autodéfense, figurent des « barragistes » ayant essaimé dans la période périlleuse de transition qui a suivi la mort d'Houphouët Boigny, dans la seconde moitié des années 1990 ; depuis la guerre, ces jeunes ex-miliciens sont en mesure d'exercer sur la scène politique et sur les enjeux fonciers une influence nouvelle qui prend appui sur les ressources acquises pendant le conflit (chapitre 11).

Il s'agira également de se demander, à la suite des historiens, si, et dans quelle mesure, la guerre a par ailleurs induit un ensemble de transformations de nature « cognitive », que nous envisagerons comme les représentations, perceptions, « catégories culturelles », selon l'expression de Xavier Bougarel et *alii*, mises en avant et développées après-guerre, notamment par les anciens combattants. Les représentations réciproques restent-elles marquées par l'animosité entre groupes, par la dépréciation de l'autre ? Fabien Théofilakis nous décrit la progressive démobilisation culturelle à l'œuvre en France entre 1944 et 1949 dans son analyse du rapport entretenu notamment par l'opinion publique avec les prisonniers de guerre allemands qui, après avoir incarné la figure de l'ennemi, ont progressivement été ré-humanisés (chapitre 6). Dans quelle mesure l'expérience de la guerre favorise-t-elle une assignation de sa propre identité et/ou de l'identité de l'Autre dans des catégories de nature ethnique ou nationale ? Permet-elle à des entrepreneurs (ethno)nationalistes de mobiliser des groupes délimités par leur appartenance ethnique⁴³ ou nationale ? Dans une perspective d'ordre plutôt psycho-sociologique, on peut se demander dans quelle mesure les représentations, les pensées des vétérans restent animées, si ce n'est hantées, par le conflit passé, ce qui suscite à la fois une sociabilité spécifique entre anciens combattants (notamment *via* les associations de vétérans) et de

43. Ainsi que tente de le faire le SDA en Bosnie vis-à-vis des Musulmans. Voir X. Bougarel, « Death and the nationalist : martyrdom, war memory and veteran identity among Bosnian muslims », in X. Bougarel et *al.*, *The New Bosnian Mosaic...*, *op. cit.*, pp. 167 et suiv.

l'incommunicabilité vis-à-vis de ses proches⁴⁴, ainsi que Béatrice Richard le montre à propos des anciens combattants canadiens de la Seconde Guerre mondiale (chapitre 5). Samuel Tanner souligne en ce sens que si la violence mythique, *i.e.* fantasmée par les thuriféraires d'une Grande Serbie, est régulièrement évoquée collectivement entre anciens miliciens et participe de la mythification de leur combat, la violence vécue suscite quant à elle une difficulté de se souvenir et de parole (chapitre 6). Il faudrait également analyser dans quelle mesure la guerre a affecté les représentations que se font les anciens combattants de leur devenir collectif, ou encore la vision qu'ils développent de l'avenir de leur pays et du monde dans un contexte renouvelé de « paix »⁴⁵. Ainsi l'expérience du combat dans la brigade Sassari a-t-elle été un facteur de politisation décisif pour les Italiens originaires de Sardaigne mobilisés dans le premier conflit mondial, ainsi que le montre Christophe Roux dans le chapitre 9 : à la faveur d'une prise de conscience de leur identité régionale et d'un sens nouveau des responsabilités, les anciens combattants de la brigade Sassari seront en effet les principaux acteurs des associations de vétérans puis du mouvement régionaliste. En ce sens, Jessica Schafer souligne que l'expérience de guerre favorise parfois « un sens de la solidarité qui repousse les limites (habituelles) de la communauté et des loyautés⁴⁶ », comme ce fut le cas pour les soldats ouest-africains qui se sont battus dans le cadre de l'armée coloniale française et y ont développé un sentiment panafricain et égalitariste. En suscitant un processus d'engagement et de mobilisation collective, l'expérience de la guerre peut avoir des incidences socio-politiques sur la société dans son ensemble.

44. Les difficultés relationnelles, en particulier avec les épouses et provoquant de nombreux divorces, ont maintes fois été soulignées. Resterait à l'observer plus systématiquement.

45. Ce fut le cas dans l'entre-deux-guerres des anciens combattants en France, dont l'investissement dans les associations de vétérans profita au mouvement pacifiste. Voir A. Prost, *Les anciens combattants (1914-1939)*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 85 et suiv.

46. J. Schafer, *Soldiers at Peace. Veterans and Society after the Civil War in Mozambique*, New York, Palgrave MacMillan, 2007, p. 12.

Faut-il pour autant envisager la guerre comme un *continuum*, ainsi que le propose Richards⁴⁷, et, par là même, nier l'exceptionnalisme de la guerre ? C'est l'un des objectifs de cet ouvrage que de discuter cette *hypothèse continuiste*. L'ambition de Richards est noble : il s'agit de réfuter le caractère gratuit, erratique (*mindless*) de la guerre et de rendre compte du fait que s'accomplissent des projets politiques *via* la guerre. On ne peut que le rejoindre sur ce point. Mais cette notion de *continuum* ne comporte-t-elle pas un risque de *banalisation*, d'*indifférenciation* de la guerre par rapport à la paix ? Il est possible (et même nécessaire) de concevoir les guerres, y compris les guerres intraétatiques supposées nouvelles, à la façon de Clausewitz, *i.e* comme un usage stratégique de la violence à des fins politiques ; de les appréhender (avec les outils habituels des sciences sociales) comme une réalité sociale. Mais peut-on pour autant les envisager comme une expérience comparable à toutes les autres expériences sociales ? Cela en fait-il une expérience relativement anodine, non exceptionnelle⁴⁸ ? On pourrait objecter que la violence y occupe une place particulière⁴⁹, y génère une forte insécurité et confronte tous ceux qui en sont partie prenante (même à des titres différents, de façon plus ou moins intense, plus ou moins permanente) à l'enjeu de la mort⁵⁰ (de la sienne, de celle de ses proches ou « camarades de tranchées »,

47. P. Richards (ed.), *No Peace, No War...*, *op. cit.*, pp. 5 et suiv. Hypothèse continuiste que N. Mariot fait également sienne dans « Faut-il être motivé pour tuer ? »..., art. cité, pp. 169 et suiv.

48. Les travaux de Jessica Schafer semblent abonder dans ce sens. L'auteure souligne en effet que les principaux motifs de griefs des anciens combattants mozambicains ne sont pas tant la violence des combats et la peur de la mort que la séparation d'avec sa famille, les privations et les déplacements forcés, en somme des éléments qui ne sont pas spécifiques aux combattants et à la guerre qu'ils ont menée mais qui concernent l'ensemble des personnes prises dans un espace de guerre civile. Voir J. Schafer, « Guerillas and violence... », art. cité, p. 224.

49. Violence justement remise en lumière par certains historiens, notamment Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, dans *14-18, retrouver la guerre...*, *op. cit.* Voir aussi S. Audoin-Rouzeau, *Combattre*, Paris, Seuil, 2008.

50. Aspect particulièrement souligné par A. Prost. *Les anciens combattants (1914-1939)*, *op. cit.*, pp. 13 et suiv.

de celle de l'ennemi que l'on a provoquée). Par conséquent, l'intensité des émotions en jeu dans le cadre de conflits militaires en ferait des moments se différenciant sensiblement des états de paix. La guerre constituerait donc une rupture, certes plus ou moins forte selon les milieux d'origine, avec l'univers antérieur, où la mort s'inscrivait dans un horizon qui pouvait être relativement anticipé, où la violence physique n'occupait pas une place si prépondérante. Pour cette raison, il faudrait différencier les anciens combattants selon qu'ils proviennent de sociétés apaisées, civilisées au sens de Norbert Elias (où l'économie psychique est dominée par les mécanismes d'autocontrôle), des sociétés où la violence physique n'a pas connu une semblable évolution vers sa mise sous contrôle et sa raréfaction. Selon que l'on provient de l'une ou l'autre de ces sociétés, la rupture avec l'univers antérieur sera plus ou moins marquée. Mais il y a un aspect par lequel les règles de la guerre sont en opposition complète avec celles des sociétés en paix quelles qu'elles soient, c'est la rupture avec le principe pivot de tout ordre social, un de ses interdits fondamentaux : « Tu ne tueras point. » Pour cette raison, on ne peut considérer l'état de guerre comme indistinct de la situation antérieure de paix. On veut pour preuve de cette non-banalité de la violence de guerre et des disparitions qu'elle provoque les enjeux de mémoire découlant de la guerre, enjeux qui ressurgissent parfois des décennies après que les conflits ont pris fin⁵¹, de même que les enjeux de justice et de deuil concernant les victimes et leurs

51. Voir le cas emblématique de l'Espagne qui, après avoir été longtemps présentée comme un « modèle de transition démocratique » se fondant sur un pacte du silence, rouvre depuis quelques années la boîte de Pandore, en particulier via l'association pour la récupération de la mémoire historique. À ce propos, voir D. Rozenberg, « Mémoire, justice et... raison d'État dans la construction de l'Espagne démocratique », *Histoire@politique. Politique, culture et société*, n° 2, septembre-octobre 2007, mis en ligne le 18 octobre 2007 sur www.histoire-politique.fr. Que l'on songe également à d'autres cas européens, comme celui des Allemands des Sudètes, analysé par Muriel Blaive, « De la démocratie tchèque et des décrets Benes », in G. Mink et L. Neumayer, *L'Europe et ses passés douloureux*, op. cit. Voir le phénomène de retour de la mémoire concernant des conflits et violences « oubliés » pendant des décennies, que ce soit en Algérie ou à propos de la colonisation, ainsi qu'en témoignent des débats récurrents en France dans les années 2000.

familles⁵², ainsi que la spécificité des traumas issus de la guerre⁵³.

Le présent ouvrage a également pour ambition d'envisager l'*incidence de la guerre sur l'après-guerre* au regard de la *question de la violence*. Il s'agit de s'interroger sur la pertinence de l'idée selon laquelle la transition de la guerre à la paix présupposerait, selon l'expression des historiens, une *déprise de la violence*. Cette notion renvoie à l'enjeu de la démobilisation culturelle mais aussi à celui de la brutalisation. Pour Mosse, la brutalisation renvoie essentiellement à une transformation sur le plan idéal (il évoque l'état d'esprit issu de la guerre, l'indifférence à l'égard de la vie humaine, la sensibilité), qui semble autoriser un changement dans les comportements (attitudes agressives, énergie combative, se battre sauvagement). La guerre est envisagée comme un processus de décomposition (*breakdown*⁵⁴) au cours duquel la civilisation, « mince placage sous lequel bouillonnait le flot de la nature⁵⁵ », serait mise entre parenthèses, voire altérée, laissant place au surgissement d'instincts primaires agressifs, violents qui, après-guerre, travailleraient encore les individus.

Nous voudrions tenter de sociologiser cette notion. On soulignera tout d'abord que la thèse de Mosse, ou les interprétations qui en ont été faites, pêche par manque de différenciation des multiples acteurs d'un conflit. Fruit d'une intuition plus que d'une thèse rigoureuse⁵⁶, l'ouvrage de Mosse ne

52. Ainsi des mères (devenues grands-mères) de la place de Mai au Chili, dont les revendications ont contrarié le processus de paix selon Daniela Cuadros Garland. Voir « La commission Rettig. Innovation, silences et contestations d'une mise en récit "consensuelle" des violations des droits de l'homme au Chili », in S. Lefranc, *Après le conflit, la réconciliation ?*, op. cit., pp. 208 et suiv.

53. Voir la problématique des PTSD (Post Traumatic Stress Disorder) à propos, en particulier, des vétérans du Vietnam. À ce sujet, voir notamment G. Boulanger et C. Kadushin, *The Vietnam Veteran Redefined : Facts and Fiction*, Hillsdale, NJ, L. Erlbaum, 1986.

54. Pour une présentation-discussion, voir S. N. Kalyvas, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, pp. 55-58.

55. G. L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme...*, op. cit., p. 185.

56. Intuitions fulgurantes, nous dit Annette Becker dans son « Compte rendu de la traduction française du livre de Georges Mosse », art. cité, p. 181.

permet pas de cerner clairement qui est brutalisé. Le débat interne aux historiens a conduit à distinguer la brutalisation des sociétés de la brutalisation des combattants⁵⁷. Mais peut-on véritablement avoir la prétention de qualifier le changement d'état de toute une société ? Une certaine prudence nous semble s'imposer. Ne peut-on considérer que les anciens combattants sont les plus concernés par la question de la brutalisation, eux qui sont pleinement exposés à la violence de guerre, à la propagande et au contrôle social qui l'accompagnent généralement ? Si nous nous engageons sur cette piste, il nous faut sans doute alors proposer d'approcher finement le type de guerre dont les anciens combattants ont été acteurs. Le questionnement n'a en effet pas la même validité selon qu'ils ont été intensément confrontés à la violence et à la mort ou non, selon qu'ils ont une expérience prolongée des combats ou non. Mais le sens de la corrélation n'est pas nécessairement simple à établir : Antoine Prost souligne à ce propos que les « poilus » présents sur le front depuis longtemps voient leur « disposition à tuer » émoussée, tandis que les plus « avides de tuer un Boche sont souvent des nouveaux venus [...] qui arrivent au front imprégnés d'une culture de l'arrière où exaltation patriotique et haine de l'adversaire se renforcent mutuellement⁵⁸ ». Il faut avoir présent à l'esprit que ce groupe n'est pas homogène et que la pratique de la violence de guerre peut varier selon la durée d'engagement dans le conflit, le statut dans l'organisation armée, la localisation, la période au cours de laquelle on a été combattant, etc. De même y a-t-il des différences importantes selon le rapport du combattant à l'engagement armé : militaire professionnel ou conscrit ; engagé volontaire ou mobilisé de force ; mercenaire ou combattant désintéressé agissant par conviction. Il y aurait lieu de s'interroger sur l'incidence de la professionnalisation des soldats et de l'appartenance à une organisation très structurée et hiérarchisée par

57. A. Prost, « Brutalisation des sociétés et brutalisation des combattants », in B. Cabanes, E. Husson et O. Bartov (dir.), *Les sociétés en guerre. 1911-1946*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 99 et suiv.

58. « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental. 1914-1918 », *XX^e siècle. Revue d'histoire*, n° 81, janvier-mars 2004, p. 14.

opposition, pour raisonner de façon idéale-typique, aux cas de figure où le combattant n'a reçu qu'une très courte formation et évolue dans une structure au maillage très lâche. Sans doute les combattants font-ils face à des après-guerres très différents selon qu'ils ont préalablement été formés, *i.e.* accoutumés à l'emploi et au surgissement de la violence et de la mort, ou qu'ils se sont retrouvés sur le champ de bataille très peu de temps après avoir quitté leur vie civile, avec comme *background* une très courte préparation.

Il faudrait aussi appréhender cette idée de brutalisation selon les différents types de guerre. Sans reprendre à notre propre compte le postulat d'une nouveauté radicale des guerres⁵⁹, on soulignera toutefois l'existence de certaines transformations tangibles dans la guerre, à savoir l'exposition croissante des civils, qui en sont aujourd'hui les principales victimes, créant ainsi un terreau indéniablement favorable à la brutalisation des sociétés⁶⁰. La question de l'après-guerre se pose aujourd'hui pour les civils d'une façon renouvelée par rapport à certaines guerres interétatiques étudiées par les historiens, au sein desquelles un front militaire (particulièrement meurtrier) se distinguait nettement de l'arrière (pacifié), du moins tant que des opérations de bombardements, excessivement meurtrières chez les civils, ne venaient pas rompre cette distinction. Il y a lieu également de mener une réflexion sur l'impact de la terminologie retenue officiellement pour qualifier le conflit. Dire la guerre ou ne pas la dire, comme c'est le cas en Turquie (où l'on préfère parler de « lutte contre le terrorisme », comme le montre Sümbül Kaya dans le chapitre 2) ou en Tchétchénie (où le pouvoir russe a prétendu mener une « opération de restauration de l'ordre constitutionnel » entre 1994 et 1996, puis de « lutte

59. Sur ce point, on souscrit pleinement aux critiques avisées de R. Marchal et C. Messiant, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », *Critique internationale*, n° 18, janvier 2003, et de S. N. Kalyvas, « Les guerres civiles après la guerre froide », in P. Hassner et R. Marchal (dir.), *Guerres et sociétés : État et violence après la guerre froide*, Paris, Karthala, 2003, pp. 107 et suiv.

60. H. Münkler, *Les guerres nouvelles*, Paris, Alvik Éditions, 2003 ; A. Mack, *Guerre et paix au XXI^e siècle*, Vancouver, Human Security Center de l'université de Colombie britannique, 2005.

contre le terrorisme » à partir de 1999⁶¹, ainsi qu'Anne Le Huérou et Élisabeth Sieca-Kozłowski l'expliquent dans le chapitre 1), produit des effets sur ceux qui ont combattu, ne serait-ce que parce qu'après-guerre ils sont ou non reconnus comme anciens combattants et se voient proposer ou non des dispositifs de réintégration à la vie civile. La reconnaissance de la guerre comme telle ouvre en effet la voie à des politiques publiques, matérielles comme symboliques, à destination des vétérans qui facilitent leur retour. Françoise Sironi considère en ce sens, sur la base de son expérience de thérapeute auprès de vétérans, que « lorsque [...] le passage du monde de la guerre à celui de la société civile n'est pas correctement organisé, il peut en résulter une psychopathologie spécifique [...]. Cette psychopathologie est susceptible de rejaillir sur la société civile tout entière » ; « nous avons constaté un lien de causalité entre le développement de problèmes psychopathologiques de nature traumatique ou dépressive et le manque de reconnaissance en tant qu'ancien combattant⁶² », poursuit-elle.

Sans doute, afin de pouvoir appréhender empiriquement la brutalisation, faudrait-il l'envisager comme une *transposition d'un répertoire d'action* propre au conflit armé qui a précédé. Un ensemble de tactiques de guerre auraient été apprises, intériorisées et seraient réactualisées en temps de paix, vraisemblablement dans des contextes particuliers et facilitateurs : par exemple, des situations qui remettent en scène les principaux acteurs d'un conflit, comme ce fut le cas en Russie lorsque des vétérans de Tchétchénie se trouvèrent aux prises avec des émigrés tchéchènes, ainsi que l'illustrent Anne Le Huérou et Élisabeth Sieca-Kozłowski à propos de certaines violences commises après la guerre de Tchétchénie (chapitre 1). Le concept d'*habitus* devrait permettre de raffiner les questionnements concernant les incidences d'une exposition à la violence

61. On se souvient, bien sûr, que la France a répugné pendant de très longues années à parler de guerre en Algérie, préférant la notion de « maintien de l'ordre » ou d'« événements ». Sur les incidences de cette guerre sans nom sur les sociétés française et algérienne, voir B. Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte Poche, 2005 (1998).

62. F. Sironi, *Psychopathologie des violences collectives. Essai de psychologie géopolitique clinique*, Paris, Odile Jacob, 2007, pp. 110 et 126.

et/ou de la pratique de la violence et son éventuel transfert après-guerre. Introduit par Norbert Elias et retravaillé par Bourdieu, ce concept peut être entendu comme « un système structuré de dispositions durables et transposables dans des situations différentes de l'existence ; forgé par socialisation, [...] il fonctionne comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions [...] ». L'ouvrage propose de poser la question de la constitution éventuelle d'un *habitus guerrier* ou d'un *habitus de la violence*. L'expérience de guerre est assurément socialisatrice⁶³, elle contribue à une *socialisation secondaire* dont les effets après-guerre méritent d'être questionnés⁶⁴. Les travaux sur la socialisation secondaire nous invitent à nous interroger sur la *reconfiguration identitaire* induite par certaines expériences de vie connues par des adultes⁶⁵. Que produit, après-guerre, l'expérience de la guerre, *i.e* de l'usage de la violence, de la pratique du combat, de l'expérience de côtoyer la mort et de la donner, en particulier sur les anciens combattants ? Dans quelle mesure la guerre a-t-elle engendré une banalisation de la violence et de la vie humaine qui serait transposée dans l'après-guerre ? Cela conduirait les anciens combattants à envisager la violence et la mort d'une façon beaucoup plus anodine et induirait un recours plus fréquent à la violence, dont un indicateur tangible pourrait être, par exemple, l'augmentation de la criminalité dans les pays sortant d'un conflit⁶⁶.

63. C'est l'hypothèse forte de Jessica Schafer, qui réfute toute vision de la guerre comme désocialisatrice et créatrice d'individus déshumanisés, dans son article « Guerillas and violence in the war in Mozambique. Desocialization or resocialization ? », *African Affairs*, 100 (399), avril 2001, pp. 223 et suiv.

64. Le cas des enfants soldats est de ce point de vue à différencier des autres combattants, car la guerre intervient alors dans la phase de socialisation primaire, le milieu combattant se substituant alors au milieu familial. Cette expérience a donc, selon toute vraisemblance, des incidences plus profondes que lorsque ce sont des adultes qui y sont confrontés.

65. Utilisée par Claude Dubar pour rendre compte de l'incidence des expériences professionnelles, la notion de socialisation secondaire mérite d'être testée pour d'autres expériences, comme celle de la guerre. Voir C. Dubar, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 1995.

66. Piste évoquée par Mosse et envisagée avec beaucoup de prudence par Cabanes dans *La victoire endeuillée...*, *op. cit.*, p. 502, qui en souligne notamment

L'expérience de guerre induit-elle une plus grande propension à utiliser la violence, à régler les litiges par la force plutôt que par le compromis ? Des transferts de « dispositions brutales » s'opèrent-ils et, si oui, sur quels modes ? Assiste-t-on à un changement d'échelle à la faveur de ces transferts de violence, la violence collective, *meso* et macrosociologique de la guerre étant transposée après-guerre sur le plan microsociologique des rapports interindividuels, sous forme de violence sociale, voire de violence domestique, ainsi que le montre Camille Boutron lorsqu'elle analyse les violences faites aux femmes dans le secret des foyers (chapitre 3) ? Les anciens combattants en sont-ils les vecteurs privilégiés et, si oui, *quels* anciens combattants ? Observe-t-on une difficulté à renoncer définitivement aux attributs de combattants (rhétorique, posture, hexis corporel) ? Les analyses de discours⁶⁷ et les observations ethnographiques pourraient apporter de très précieuses réponses à ces interrogations.

Il s'agit par là même de s'interroger sur l'enjeu de la sortie de la violence et de ses éventuels obstacles. La sortie de la violence passe-t-elle par des phases successives, favorisées par la mise en place de rituels ? Selon Bruno Cabanes, la démobilisation serait composée de trois phases : pendant la période de séparation, le soldat « se défait à la fois du contact physique avec la zone des combats, de la compagnie de certains de ses camarades, de la proximité des morts au champ d'honneur » ; s'ouvre alors une deuxième phase de construction d'une nouvelle identité, « phase liminale », qui sera suivie d'une troisième phase, d'agrégation, c'est-à-dire de retour à la vie civile, de réimmersion dans ses codes, ses règles propres⁶⁸. Dans

les difficultés méthodologiques. On notera toutefois que plusieurs pays d'Amérique latine ou l'Afrique du Sud sont concernés par ces phénomènes d'augmentation de la criminalité après-guerre. Il reste à voir si les anciens combattants en sont à l'origine. Selon Joanna Bourke, les travaux de criminologues portant sur les violences d'anciens combattants concluent à leur indifférenciation du reste de la société sur ce plan, *An intimate History of Killing. Face-to-Face Killing in the Twentieth-Century Warfare*, Londres, Granta Books, 1999, citée par Marielle Debos dans sa contribution orale au colloque.

67 À l'instar de ce que propose Laetitia Bucaille dans le numéro qu'elle a coordonné pour l'ISSJ, *op. cit.*

68 B. Cabanes, *La victoire endeuillée...*, *op. cit.*, p. 278.

un pays comme le Mozambique, la mise en place de rituels de « nettoyage » a permis une réintégration relativement exemplaire des anciens combattants, pourtant très nombreux (environ cent mille) ; ainsi expurgés d'esprits supposés les avoir possédés pendant le conflit, les anciens combattants ont pu tourner la page du conflit précédent et être considérés à nouveau comme semblables aux autres membres de la communauté⁶⁹. À la différence des politiques publiques des pays occidentaux même les plus sophistiquées, telle celle mise en place au Canada au sortir de la Seconde Guerre mondiale et analysée par Béatrice Richard (chapitre 5), qui sont fondées sur une conception mécaniste du retour à la vie civile, ces rituels seraient en mesure d'expurger l'ancien combattant de ses atours de guerrier et favoriseraient son retour à la vie civile. Inversement, comme le montre Sümbül Kaya (chapitre 2), les politiques publiques de mythification des combats passés et de sanctification des martyrs, telles qu'elles se déploient en Turquie à propos du conflit armé contre les séparatistes kurdes, favorisent plutôt l'armement moral de la société turque contre son « ennemi intérieur », ce qui contribue à légitimer la poursuite des opérations militaires dans le Kurdistan.

Pour prendre le contre-pied de ces hypothèses, on remarquera qu'il n'est pas rare que les anciens combattants s'inscrivent sans difficulté majeure dans un processus de « civilianisation », renouant par là assez aisément avec leur vie antérieure. Après tout, le processus de brutalisation observé par Mosse en Allemagne n'est pas vraiment repérable en France et en Grande-Bretagne, où l'expérience de la guerre a nourri, tout au contraire, le pacifisme⁷⁰ : l'expérience de la guerre n'aurait donc pas d'incidence *univoque* (perpétuation de la violence), mais

69. P. Granjo, « The homecomer. Postwar cleansing rituals in Mozambique », *Armed Forces and Society*, 33 (3), avril 2007, pp. 382-395.

70. Phénomène largement sous-évalué par Mosse, si l'on en croit Antoine Prost, « Brutalisation des sociétés et brutalisation des combattants », in B. Cabanes, E. Husson et O. Bartov (dir.), *Les sociétés en guerre. 1911-1946*, *op. cit.*, pp. 104 et suiv. De même en Sardaigne est-ce, dans un premier temps, une mobilisation démocratique qui a vu le jour après la Grande Guerre, sous l'égide des anciens combattants (voir le chapitre de Christophe Roux).

pourrait engendrer à l'inverse un refus de la violence de guerre. Ces différences nationales dans les trajectoires des anciens combattants ont beaucoup à voir avec le statut victorieux ou défait de leur nation. Sans doute n'est-il pas anodin, de ce point de vue, qu'un conflit prenne fin sans que n'apparaisse de vainqueur ni de vaincu. Ce contexte de sortie de conflit est souvent extrêmement propice à la reprise des combats, chaque camp espérant encore l'emporter sur l'autre⁷¹. Cet élément de contextualisation semble indispensable pour penser la question. Ce point nous laisse entrevoir l'incidence possible des *opportunités* politiques dans les parcours des anciens combattants après-guerre. Un contexte de victoire incite à jeter les fondements d'une nouvelle société politique pacifiée, à s'investir dans les organisations qui en constituent le support (partis politiques, groupes d'intérêt, notamment). Un contexte de développement économique soutenu tend à miner les tentatives de mobilisation fondées sur l'entretien de la polarisation, sur le maintien d'une posture combattante, les profits attendus d'un investissement dans la sphère économique apparaissant plus tangibles. En somme, les intérêts des acteurs varient en fonction du contexte dans lequel s'opère la sortie de conflit : un contexte favorable, du fait d'une économie dynamique et/ou d'une victoire militaire, rend moins attractive la pérennisation des logiques conflictuelles, tandis qu'un contexte de défaite et d'économie sinistrée peut rendre fructueuses les logiques de poursuite de la conflictualité. Il peut aussi arriver que le conflit ait permis à une économie illicite de prospérer, laquelle irrigue tout le corps social au-delà des combattants, et que ces derniers aient finalement plus à perdre qu'à gagner en acceptant de se démobiliser. C'est le cas en Colombie avec le narcotrafic, ainsi que le montre Sophie Daviaud (chapitre 4), où certains paramilitaires, après avoir déposé les armes, les ont reprises, la poursuite de la guerre s'étant avérée plus prometteuse que la reconversion dans une « économie blanche ». Loin d'être « brutalisés », les anciens combattants demeureraient des

71. Ce constat conduit certains théoriciens des relations internationales à préconiser de ne pas intervenir et de laisser un camp l'emporter sur l'autre, pareille victoire apparaissant comme une condition de la paix.

acteurs rationnels en mesure d'évaluer les avantages et les coûts des différentes réintégrations possibles après-guerre ; en mesure, en somme, d'élaborer des stratégies. Ce qui ne signifie pas qu'ils s'abstiennent d'intégrer leur passé de combattant dans ces stratégies. L'entretien d'une mobilisation conflictuelle peut tout à fait relever d'un calcul de la part d'anciens combattants sensibles aux frustrations engendrées « à la base » par la fin de conflit. C'est ce qui a été observé dans le cas de la Tchétchénie analysé par Aude Merlin (chapitre 10). Le sentiment que l'accord de paix signé par Mashkadov en 1996 a fait passer les Tchétchènes à côté d'une victoire à portée de main, victoire qui aurait été scellée par l'indépendance de la Tchétchénie, a conduit les *spoilers* à saborder le processus de pacification et de construction d'un État.

Il faut donc s'interroger sur la place des rationalités d'acteurs après-guerre. Certaines activités d'après-guerre peuvent être envisagées comme de simples logiques de reconversion des ressources acquises pendant la guerre ; c'est le cas des sociétés privées de sécurité, fondées et animées par des anciens combattants, qui prolifèrent souvent après-guerre. De même l'implication nouvelle dans un parti politique ou toute autre organisation de la sphère publique peut-elle être regardée comme une capitalisation de la notoriété acquise pendant le conflit et de la proximité construite alors avec un territoire et une population de par sa propre localisation militaire. L'analyse des recompositions partisans après-guerre doit être attentive à la place qu'y occupent les anciens combattants, aux ressources qu'ils y investissent, en resituant cette implication partisane dans le temps plus long de leurs trajectoires individuelles afin de cerner dans quelle mesure les ressources acquises pendant la guerre ont favorisé leur carrière politique.

La réintégration des anciens combattants après-guerre se réalise parfois à la faveur de marchandages, dans le cadre de politiques nationales de réconciliation ou de programmes internationaux de DDR. C'est le signe que l'on peut opter pour la paix lorsqu'on a le sentiment d'en engranger les dividendes, et renouer avec la guerre pour peu qu'elle ne semble pas procurer suffisamment d'avantages. La place de ces marchandages mérite une considération attentive, rompant en cela avec une

vision *top down* des processus de paix pour lui préférer une approche relationnelle, soucieuse de la façon dont les anciens combattants et leurs organisations prennent appui sur leur propre combat pour consolider leurs positions après-guerre, dans un champ politique en recomposition⁷².

Sur le plan méthodologique, il serait heuristique de pouvoir procéder à des approches longitudinales des anciens combattants afin de répondre aux interrogations qui précèdent. Le concept de « carrière » s'avérerait d'une grande utilité. Nous proposons en effet, à la suite d'Howard Becker, de considérer la trajectoire des anciens combattants comme une « carrière », qui s'organise en une suite de situations objectives favorisant à chaque fois une recomposition des subjectivités⁷³. Cela permettrait notamment de différencier les temporalités des anciens combattants. Juste après-guerre, les temporalités ne sont en effet pas les mêmes qu'après une réintégration dans la vie civile. S'il peut paraître à un moment sensé de choisir la paix, à un autre moment la reprise de la guerre peut sembler plus opportune. Et cela n'est pas forcément le fait d'acteurs *spoilers en soi*, mais plutôt d'acteurs dont les possibilités d'après-guerre varient en fonction d'un contexte (politique, économique, social) plus général qui est évolutif. Les appréciations portées sur les avantages et coûts de la paix ou de la guerre fluctuent en fonction de ces évolutions de la situation générale. Ainsi ne peut-on se contenter d'analyses portant sur l'immédiat après-guerre et convient-il d'envisager les trajectoires d'anciens combattants sur un plus long terme.

72. C'est le cas au Kosovo, ainsi que je l'ai montré dans mon article « Pacification sans réconciliation », in S. Lefranc, *Après le conflit, la réconciliation ?*, op. cit., pp. 271 et suiv.

73. H. S. Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 47.